

Constitution

Réponse catégorique de Lévesque au chef de l'Opposition

Québec ne retournera pas négociateur avec Ottawa

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a déclaré hier à l'Assemblée nationale que son gouvernement ne retournera pas négocier avec Ottawa pour en arriver à une entente sur la constitution.

M. Lévesque, qui répondait au chef de l'Opposi-

tion Claude Ryan qui lui avait demandé de dire clairement son intention à ce sujet, a ajouté que ce serait "aller dramatiser la soumission contre les droits du Québec et les droits de l'Assemblée nationale".

M. Ryan a souligné que dans la motion adoptée

conjointement par le Parti Québécois et la majorité du Parti libéral, le 2 octobre dernier, le gouvernement s'était engagé à reprendre les négociations avec Ottawa.

M. Ryan a souligné que plusieurs éditorialistes et d'autres personnalités avaient demandé au premier ministre de poursuivre ces négociations en vue d'en venir à une entente.

"Ce ne sont pas ces gens-là qui ont à décider pour l'instant, ils peuvent donner des conseils. C'est à l'Assemblée nationale et c'est ici que le vote a été pris de façon responsable," a répondu M. Lévesque.

Le premier ministre a aussi rappelé qu'à l'occasion de ce débat, M. Ryan avait déclaré que le Parti libéral ne pouvait pas consentir et ne pourrait pas consentir à ce que l'Assemblée nationale soit dépourvue du pouvoir législatif qu'elle détient en vertu de la constitution ou que ses pouvoirs soient amoindris, diminués ou transférés.

M. Lévesque a rappelé que le chef de l'Opposition avait aussi déclaré lors de ce débat: "Je précise que le vote que chacun donnera comporte l'obligation d'être fidèle à lui-même et conséquent avec lui-même au cours des prochains mois".

M. Ryan a laissé entendre qu'il existait une version différente du déroulement de la conférence constitutionnelle que celle qu'en a donnée le gouvernement.

"Je vous signale simplement au passage que des récits commencent à nous parvenir en provenance des autres provinces et qu'ils ne sont pas exactement correspondants à ceux qui ont été donnés ici".

Éducation et accès aux écoles anglophones

Aucun adoucissement à la loi ne sera accordé

QUÉBEC (PC) — Les anglophones du Québec ne devront pas faire pression sur le gouvernement pour obtenir des adoucissements à la loi sur l'éducation et l'accès aux écoles.

C'est là la mise en garde qu'a servie à la communauté anglophone du Québec le premier ministre René Lévesque au cours du discours inaugural, en lui rappelant qu'elle demeurait "la minorité la mieux traitée de toutes les minorités du continent".

Partout dans le reste du pays, les francophones ont toujours été traités comme "des immigrants appelés à se fondre dans le melting-pot anglophone", a dit M. Lévesque, qui a demandé aux anglophones québécois de réfléchir aux conséquences avant de réclamer pour eux-mêmes un traitement égal.

Il répondait, a-t-il dit, aux déclarations faites en fin de semaine par des porte-parole de la communauté anglo-québécoise.

"Ils nous rappelaient que c'est avec leur argent qu'ils ont bâti et payé leurs institutions scolaires et tous les services dont ils disposent.

"Ils oublièrent seulement de noter que tout cela était relativement facile pour une minorité totalement dominante, qui a profité à fond de l'héritage colonial mais aussi, et surtout, de la tolérance et du fair-play du Québec français et de tous les gouvernements du Québec, ce qui fait qu'elle demeure à

l'évidence la mieux traitée de toutes les minorités du continent".

Les minorités francophones sont en recul constant partout au pays et même au Nouveau-Brunswick et en Ontario, où leur poids relatif est le plus important, a-t-il dit.

"La minorité franco-ontarienne se faisait encore gîter tout récemment dans ce marchandage odieux où M. Trudeau troquait la reconnaissance institutionnelle du français contre l'appui du premier ministre Davis.

La CSN déplore l'attaque virulente de Lévesque contre le secteur public

MONTREAL (PC) — Dans sa réaction au discours inaugural, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) déplore la virulence avec laquelle le premier ministre Lévesque s'en est pris, lundi, aux employés du secteur public.

Dans un communiqué, la centrale syndicale s'étonne de la violence de cette charge, 14 mois avant l'expiration de leur convention collective, alors que ces employés n'ont même pas réussi à maintenir leur pouvoir d'achat dans les dernières années.

La CSN regrette également que le gouvernement n'ait annoncé aucune hausse du salaire minimum tout en affirmant mettre l'accent sur les plus démunis.

En ce qui touche l'emploi, la centrale souligne que le Québec a subi une perte nette de 16.000 emplois depuis un an et que le chômage atteint aujourd'hui son plus haut niveau depuis 1945.

Réplique des médecins au discours inaugural

Que Parizeau mette l'argent à la bonne place

(Dr Hugues Bergeron)

SHERBROOKE (LO) — "Que le ministre des Finances, Jacques Parizeau, mette l'argent à la bonne place et il n'y aura pas de problèmes pour régler la facture des services de santé".

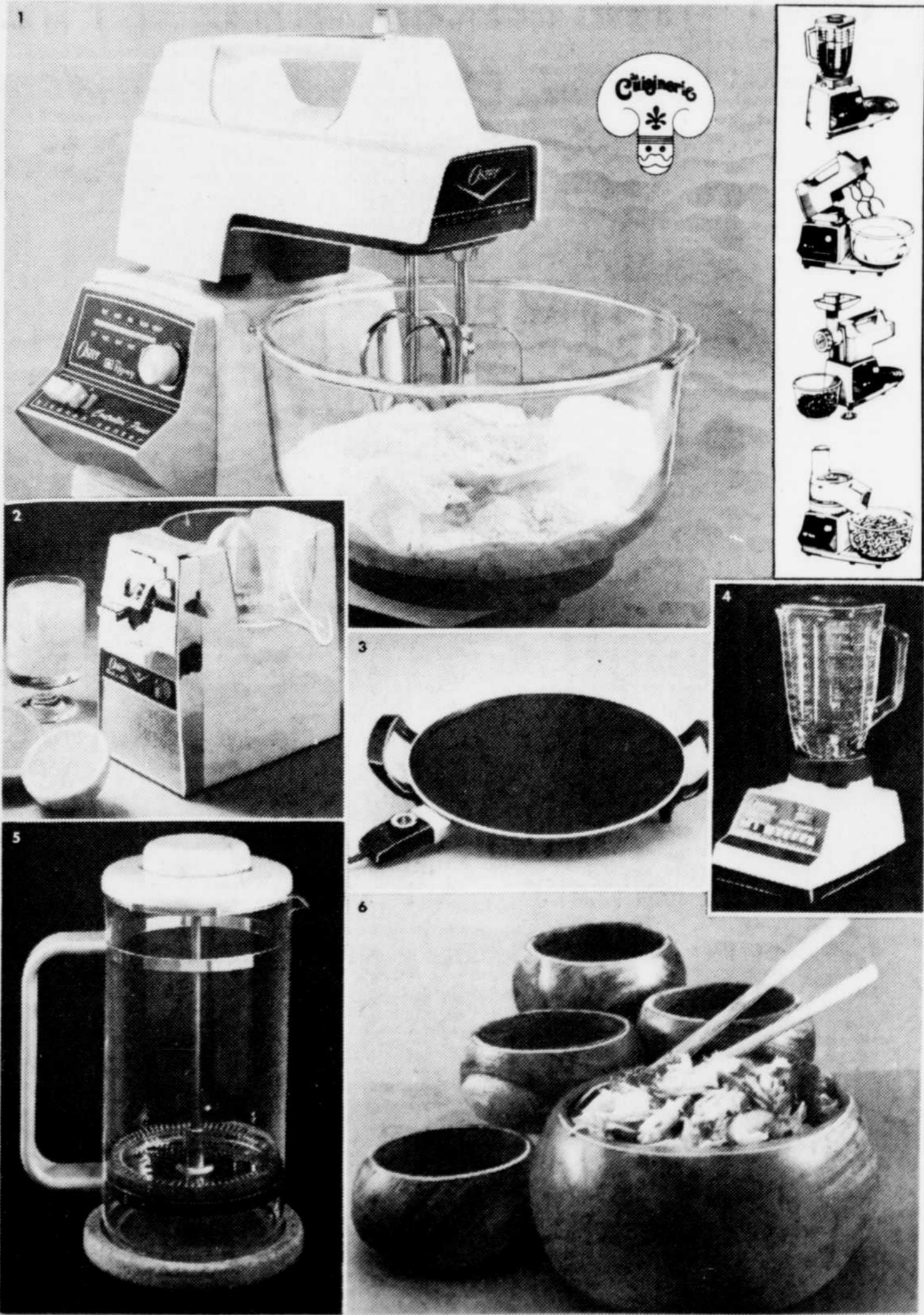
Président de l'Association des médecins omnipraticiens de l'Estrie, le Dr Hugues Bergeron s'est limité hier à de brefs commentaires en rapport avec le discours inaugural prononcé par le premier ministre Lévesque.

Le Dr Bergeron préfère réserver ses commentaires pour la semaine prochaine alors que son organisme convoquera une conférence de nouvelles précisions au sujet des mesures annoncées par le premier ministre et du débrayage des médecins estriens, le 18 novembre.

"Si on se fie aux cotisations prélevées auprès des employeurs, par la Régie des rentes, le gouvernement a de l'argent, d'expliquer le Dr Bergeron. Antérieurement, ces cotisations se situaient à 0,8 pourcent alors qu'aujourd'hui, elles atteignent 3 pour cent. Mais cet argent va au fonds consolidé de la province et sert à d'autres fins que la santé".

"Et puis, il est faux de prétendre comme les autorités gouvernementales le font, que les dépenses de santé augmentent. Au contraire, par rapport au produit intérieur brut, à la richesse collective, elles diminuent. Leur proportion est passée de 2 à 1 pour cent", de dire le Dr Bergeron.

C'est le temps des fêtes chez Eaton



Rabais cuisine du temps des fêtes!

70.00 de rabais!
Robot de cuisine Oster
Prix courant Eaton 299.98
229⁹⁸ ch.

1. L'appareil qui en réunit 5! Malaxeur puissant avec batteurs de grandes dimensions, fini chrome. 2 bols en verre (1.5 l et 3.6 l), mélangeur 10 vitesses avec jarre de 12.1 l. Se nettoie facilement. Pétrisseur qui peut produire 3 miches de pain d'une livre en même temps. Hachoir pour la viande, les poissons et les fromages. 2 disques pour la règle de coupe fine ou grossière. Coupe-légumes avec 4 disques dont un pour les frites. Ton amande. Modèle 980-66.

10.00 de rabais! Ouvre-boîtes et presse-agrumes Oster
Prix courant Eaton 46.98
36⁹⁸ ch.

2. Avec commande "Touch-a-matic" qui vous permet d'ouvrir tous types de boîtes. Le presse-agrumes, équipé d'un bol avec couvercle, vous donne du jus frais à tout coup. Ton chrome ou amande. Modèle 576-66.

10.00 de rabais!
Grilloir Oster
Prix courant Eaton 54.98
44⁹⁸ ch.

3. Avec thermostat pour une répartition équitable de la chaleur. Surface 16" non-adhésive. Commande amovible; poignée. Peut être utilisé comme réchaud. Modèle 730-01.

15.00 de rabais!
Mélangeur Oster
Prix courant Eaton 64.98
49⁹⁸ ch.

4. Modèle 14 vitesses avec force pulsatrice pour les 7 boutons de commande. Jarre en verre de 1.2 l avec couvercle fermant hermétiquement. Se nettoie facilement. Ton amande. Modèle 8306 B66.

25% de rabais!
Cafetière Bistro Bodum
Prix courant Eaton 29.98
22⁴⁸ ch.

5. Modèle à piston offert à prix budget! Cette cafetière est faite de verre résistant, de nylon et d'acier inoxydable. Elle est facile à contrôler. Ton brun ou biscuit.

25% de rabais!
Ensemble saladier et bol
Prix courant Eaton 29.98
22⁴⁸ l'ens.

6. Modèle en bois marbré. Saladier de 9 1/4" x 4 1/4" environ, petits bols de service 5 1/4" x 2 1/4" environ. Ustensiles de 12".

Eaton Carrefour de l'Estrie, Rayons 277, 254
Venez ou téléphonez 563-9555

EATON

La page éditoriale

Un achat imprudent

C'est finalement par une transaction de gré à gré que le gouvernement québécois est devenu propriétaire de la Société Asbestos. Mais les modalités de l'achat ne sont pas toutes claires. On sait que le gouvernement demeurera partenaire avec General Dynamics, une multinationale qui entre autres fabrique des armes, ce qui n'aura peut-être pas l'heur de plaire à tous les sociaux-démocrates du Parti québécois. Par ailleurs, si le prix payé par action se situerait actuellement à 42 \$ l'action, des experts prévoient qu'en 1986 le prix grimperait jusqu'à 88 \$ l'action, sans compter les intérêts, ce qui rendrait la transaction passablement onéreuse.

Depuis sont arrivée au pouvoir en 1976, le gouvernement Lévesque n'a pas fait mystère de son intention d'acquérir une ou des compagnies d'amiante afin de faire bénéficier davantage les Québécois des retombées d'une de nos plus importantes ressources naturelles. Mais le dossier a traîné, lui aussi abandonné au profit de la bataille référendaire et des autres luttes constitutionnelles. La réputation de l'amiante a souffert sur les marchés européens de virulentes campagnes qui dénonçaient ce minéral comme dangereux pour la san-

té, sans qu'il y ait contrepartie suffisante de la part des compagnies et du gouvernement québécois. Les licenciements de personnel ont été nombreux et massifs, les fermetures temporaires de mines se sont succédées en raison de l'accumulation des stocks.

Le gouvernement acquiert la Société Asbestos au moment où il n'y a pas d'évidence qu'il s'agisse là du moyen le plus efficace pour inciter les compagnies à transformer ici le minéral de base ou à investir dans la recherche. Le gouvernement s'engage à investir de l'argent dans un secteur où il ne se créera pas d'emplois directs, un secteur qui aurait pu être laissé à l'entreprise privée pendant que d'autres secteurs sont délaissés et auraient peut-être eu besoin d'un coup de pouce supplémentaire: pensons au secteur agro-alimentaire et à l'industrie du meuble.

En réalisant cet achat, le gouvernement joue sur la fibre nationaliste. Toutefois, sans être carrément mauvais, cet investissement ne témoigne pas d'une grande prudence économique. On peut maîtriser l'économie sans tout posséder ou sans être présent partout par le biais des sociétés d'état.

Jean Vigneault



Une révision du leadership? Ridicule. Où pourraient-ils trouver un autre Joe Clark??

SONDAGE GALLUP

Libéraux et conservateurs sont nez à nez

Un sondage Gallup sur les intentions de vote des Canadiens effectué dans la première semaine du mois d'octobre indique que libéraux et conservateurs sont nez à nez. Ces deux partis ont amélioré leur performance respective aux dépens des néo-démocrates dont la popularité a chuté. Le nombre des indécis a crû substantiellement de septembre à octobre, passant de 20% à 29%. La proportion des indécis varie d'un plancher de 25% en Ontario à un plafond de 40% au Québec.

	P.L.C.	P.C.	N.P.D.
Election de 1980:	44%	32%	20%
Enquête Gallup:			
Avril 1980	49%	28%	20%
Juin	47%	31%	20%
Septembre	50%	29%	19%
Décembre	44%	34%	20%
1981	40%	34%	23%
Avril	43%	37%	19%
Juin	43%	36%	19%
Juillet	44%	37%	18%
Août	42%	39%	16%
Septembre	38%	39%	20%
Octobre	40%	40%	18%

OPINION DES LECTEURS

Maintenir le rôle économique de la forêt au Québec

Le congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, tenu dans la vieille capitale au début d'octobre, avait pour thème: "Forêt, moteur de développement". S'il apparaît particulièrement approprié en cette période d'incertitude économique où les profits du secteur des pâtes et papiers dépendent essentiellement d'un taux de change fluctuant et où le secteur du sciage périclite faute de marchés, ce thème s'inscrit toutefois dans une perspective à plus long terme.

En effet, la forêt du Québec a sous-tendu depuis des décennies le développement économique de notre collectivité d'une façon très décentralisée. Elle fournit près du dixième de l'emploi total au Québec et jusqu'aux deux tiers des emplois manufacturiers dans certaines régions. Elle génère au-delà du dixième de notre produit intérieur brut et est à la source d'environ le quart de toutes les exportations québécoises. Elle contribue donc de façon significative, bien que silencieuse, au mieux-être de chaque Québécois.

Certains indices laissent toutefois présager que cette contribution pourrait s'étioler. Le report de nouvelles usines faute d'approvisionnement adéquat, l'allongement constant des distances entre les bassins d'approvisionnement et les usines existantes, la réabsorption des superficies de forêts parvenues à maturité, le vieillissement des usines de transformation sont autant de signes que l'industrie, la population et l'Etat perçoivent de plus en plus nettement. Depuis longtemps, les ingénieurs forestiers en soulignent d'autres, non moins inquiétants d'ailleurs. La récolte annuelle de la forêt dans plusieurs régions; peu d'intérêt est accordé à l'établissement d'une régénération forestière rapetissée parce que de grandes superficies sont réservées à d'autres fins exclusives.

D'aucuns auront conclu du rapprochement de ces faits que la forêt du Québec est en perte de vitesse. Le taux de récolte actuel ne saurait se poursuivre au-delà de 10 ou 20 ans. Un catastrophique effondrement de notre industrie forestière serait donc prévisible. Les ingénieurs forestiers ne peuvent joindre leur voix à

de telles visions défaitistes. Pourtant, toute cette démonstration atteste d'un danger réel. Le maintien du rôle économique de la forêt ne se fera en effet qu'au prix d'un important virage dans notre attitude collective vis-à-vis de cette ressource caractérisée par un délai de plusieurs décennies entre les semences et la récolte. Fort heureusement, ce virage est toutefois déjà entrepris à plusieurs niveaux.

Dès le début des années 70, dans le courant de la révolution tranquille, l'Etat entamait en effet le long processus de reprises en mains du patrimoine forestier québécois qui, par la rétrocession puis la révocation des concessions forestières, lui permettrait de jouer un rôle éminent dans la gestion des forêts publiques et leur mise en valeur. L'objectif était louable, l'outil choisi, efficace. Il s'agissait de retirer à l'entreprise privée la gestion du patrimoine collectif qu'on lui avait confiée dans la politique de décollage des années 20.

Pour réaliser cet objectif, en 1975, le ministère des Terres et Forêts d'alors subdivisa la forêt publique en 44 unités de gestion relativement homogènes. Un groupe d'experts en gestion forestière se vit confier la tâche de préparer 44 plans de gestion, en étroite collaboration avec les autorités locales et régionales du ministère. La confection de ces plans permit de préciser et d'évaluer toute l'ampleur de la problématique des 628 412 km² du domaine public. La tâche de gérer et d'améliorer la ressource forêt était tout simplement immense. Cette constatation demeure tout aussi vraie aujourd'hui.

Confrontées à un problème similaire, d'autres régions du Canada ont résolu de s'adjoindre la collaboration de l'industrie dans la réalisation de leurs objectifs de gestion. L'Etat met ainsi à profit sans mise de fonds insensée de sa part, l'expertise et l'équipement de l'industrie. Laborieusement, le Québec s'engage dans cette voie de la mixité. Il est à noter que la formule des sociétés d'aménagement ou les représentants de l'Etat, de l'industrie et, au besoin, de la population assureront l'application des plans de gestion et leur

mise à jour. On ne peut qu'applaudir à la souplesse affichée par l'Etat dans la formation de ces sociétés d'aménagement. Leur fonctionnement devra tout de même s'adapter aux circonstances fort variées des diverses unités de gestion. L'approvisionnement d'une usine sera dorénavant intimement lié aux travaux sylvicoles nécessaires pour assurer la pérennité de la ressource. Les arrangements, en phase d'être contractés, semblent fournir à tous les intervenants les garanties nécessaires à leur succès.

Si la gestion de la ressource retient plus particulièrement l'attention des ingénieurs forestiers, elle ne doit pas masquer les efforts entrepris au niveau de la transformation de la matière ligneuse. L'efficacité des processus de transformation progresse rapidement. Tous connaissent le programme fédéral - provincial de modernisation des usines de pâtes et papiers et ses retombées quant au maintien de leur compétitivité sur les marchés mondiaux. De plus, une intégration poussée du secteur des pâtes et celui du sciage tend aussi à une utilisation plus optimale des volumes récoltés. Un intérêt grandissant pour les essences considérées jusqu'ici comme non commerciales et l'apparition de nouveaux produits complètent un coup d'oeil rapide sur l'aspect transformation.

Il ne manque, pour consacrer ce changement d'attitude vis-à-vis la ressource forêt, qu'à susciter l'éveil de la société québécoise aux contributions bénéfiques de la forêt sur sa vie quotidienne. Ce n'est que par une conscience collective de cette réalité qu'il sera possible de soutenir l'effort relativement minime nécessaire à l'épanouissement de ce secteur où le temps se mesure non pas en années mais en générations.

Cette prise de conscience est déjà fort présente dans les régions rurales. La forêt privée fournit en effet à l'industrie deux fois plus de matière première que sa superficie le laisserait présager en comparaison avec la forêt publique. De plus, une forte proportion des emplois disponibles est reliée à la forêt. Dans les centres urbains, par contre,

la forêt apparaît d'abord comme le cadre de loisirs qui trop souvent s'oppose à l'activité industrielle. Cette perception n'est pas désirable, compte tenu de la valeur économique de nos forêts. La coexistence des deux types d'activités est nécessaire à la survie de la forêt comme moteur économique.

Cependant, malgré le travail accompli, malgré les importantes modifications en cours dans la gestion du patrimoine forestier, la prudence est encore de rigueur. L'excédent de forêts à maturité qui caractérise la forêt québécoise a commandé jusqu'à maintenant une récolte supérieure à la croissance pour éviter la perte de matière ligneuse de haute valeur. Ce taux de récolte accéléré risque de conduire à un resacc dur douloureux le jour où ces bois mûrs auront disparu. Il s'écoulera plusieurs décades avant que les travaux accomplis aujourd'hui aboutissent aux arbres dont nous aurons besoin demain. Le réaménagement de l'approvisionnement des usines, malgré les subtils mécanismes mis en place par l'Etat et la collaboration de l'industrie, ne se fera pas sans heurts. A l'instar d'autres pays,

nous connaissons des moments difficiles dans la transition d'un contexte d'abondance à une ère de parcimonie. La transition progressive d'une foresterie de cueillette à la pratique d'une sylviculture intensive permettra à notre forêt de continuer à exercer sur l'économie québécoise un rôle moteur prépondérant.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, depuis ses origines, est associé à l'évolution de notre patrimoine forestier et de l'industrie qui en dépend. Entre autres, il réclame depuis fort longtemps l'application de techniques de régénération appropriées aux peuplements récoltés et a produit plusieurs documents régionaux décrivant la situation du développement forestier. L'Ordre s'est récemment donné pour objectif immédiat de faire mieux connaître à l'ensemble de la population l'état actuel des forêts du Québec. Cette action s'inscrit dans l'objectif de conscientisation décrit plus haut et constitue un modest jalon dans la poursuite du mieux-être national.

André Duchesne, ing.f.
Président
Ordres des ingénieurs forestiers du Québec

Les Québécois ne sont pas tous naïfs

Le représentant du comté de Sherbrooke aux communes M. Irénée Pelletier est beaucoup trop naïf, ou il se croit à la naïveté de tous les lecteurs du journal La Tribune pour tenir des propos tels que ceux formulés au cahier B feuille 8, du samedi 7 novembre 1981, sous le titre "Une attitude navrante du Québec", et plus particulièrement en ce qui concerne "la question du droit de veto".

La comparaison par trop simpliste qui y est faite, à savoir: "Le gouvernement du Québec a accepté d'échanger son droit de veto pour l'opting out assortie d'une clause de compensation. Mais c'est impossible. C'est un peu comme si je vous invitais à venir avec moi au cinéma, étant prêt à payer pour les deux, et que vous disiez: "Non merci mais je prendrais bien l'argent"... - en est une qui démontre bien l'attitude de "Père Noël" que trop de nos députés et ministres fédéraux prennent hélas trop souvent en annonçant subventions ou programmes dont les coûts sont défrayés à même les taxes et impôts que nous payons.

Allons M. Pelletier, faites un effort et imaginez que 10 familles de votre voisinage vous confient une partie de leurs gains hebdomadaires pour l'organisation de loisirs, vacances ou autres... et qu'exceptionnellement l'une ou plusieurs d'entre elles déclinent votre invitation à participer en groupe à une séance de cinéma, pièce de théâtre ou autre parce qu'elles ont déjà vu le spectacle ou que d'autres activités correspondant davantage à leur goûts, culture ou aptitudes leurs conviennent mieux... ne croyez-vous pas, en toute objectivité que ces familles auraient le droit bien légitime d'exiger compensation?

Allons, les Québécois ne sont pas tous aussi naïfs, bien qu'ils aient eu la naïveté d'élire plus de 70 parmi les plus naïfs d'entre eux pour les représenter aux communes!

Gilles Therriault

Elue pour un second mandat

Enfin c'est fini. Les votants ont voté (pas beaucoup). Les votes ont été comptés. Malgré la publicité tapageuse, les gens ont eu conscience dans leur ancien conseil. Je tiens donc à remercier les gens de Dudswell qui m'ont réélu pour un second mandat.

Mme Claudine Bennett
Siège 3, Dudswell

Maintenez l'aide au Centre d'aide aux victimes de viol

M. Pierre-Marc Johnson
Compte tenu des services rendus par le Centre d'aide aux victimes de viol, son budget (\$46,000 par année) est bien mérité et devrait être maintenu par votre ministère. Votre "bon" gouvernement n'en aurait-il que pour les sportifs du Stade Taillibert?

J'espère que vous saurez donner suite aux pressions du milieu et accorderez la subvention demandée.
Louise Brunelle-Lavoie

BILLET

Des mots sur des pensées

Ne pas perdre son temps, ce n'est pas refuser d'attendre, mais bien mesurer ses attentes, les rendre positives et constructives.

- 0 -

On ne peut être bien avec les autres que quand on est bien avec soi.

- 0 -

Comment pourrions-nous prendre notre propre mesure, évaluer notre individualité ou posséder notre pro-

pre personnalité si les contraintes et les différences n'existaient pas?

- 0 -

On peut gagner du temps, mais on ne gagne jamais sur le temps.

- 0 -

Laisse parler le sot. Il a droit de parole. Ton droit à toi est de ne pas l'écouter.

Stratus

OPINION DES AUTRES

Des flèches pour l'armée

Quand le député libéral montrealais, M. Louis Desmarais, s'est plaint du fait que la milice canadienne a tellement peu de balles pour ses fusils que les soldats de fin de semaine doivent crier "bang, bang" et faire semblant de tirer, l'armée s'est écriée: "Ce n'est pas vrai".

Il se peut que les fusils soient rares, mais il y a des mitraillettes et des lance-roquettes pour eux, s'ils ne trouvent pas de carabines.

Cela est peut-être rassurant pour l'armée, mais ce n'est certainement pas pour nous.

Nous nous sentirions beaucoup plus en sécurité si les miliciens manquaient de mitraillettes et de lance-roquettes, et s'ils devaient crier "rat-tat-tat" ou quelque chose du genre, en faisant semblant de descendre l'ennemi. Ce serait beaucoup plus terrifiant que quelques bang-bangs.

Mais si les militaires veulent vraiment économiser de l'argent tout en offrant aux gars un entraînement parfait, ils pourraient visiter leurs magasins de sport locaux et se faire une réserve d'arcs et de flèches.

Après tout, il s'agirait d'armes réelles, et les soldats "pour rire" ne seraient pas obligés de crier quoi que ce soit pour simuler le sifflement des flèches en marche vers l'ennemi-cible.

Les flèches ne font guère de bruit, une fois que le pincement de l'arc s'est évaporé dans l'air.

Et puis les flèches peuvent être récupérées et être utilisées indéfiniment.

The Vancouver Province

Une si bonne affaire?

Les socialistes convaincus se réjouiront sans doute du fait que le gouvernement conservateur de l'Ontario se lance dans l'industrie du pétrole.

Mais ceux qui croient à la maxime selon laquelle moins il y a de gouvernement, meilleur il est, et croient que le gouvernement n'a pas d'affaires dans les affaires, ne peuvent que hocher la tête.

La décision du premier ministre Davis de payer \$650 millions pour le quart d'une compagnie de pétrole de Pennsylvanie, a peut-être toutes les apparences de la ferveur nationaliste - "nous rachetons nos propres ressources".

Il s'agit peut-être même, comme le laissent entendre certains experts, d'une bonne affaire.

Mais si en vérité c'est une telle aubaine, comment se fait-il qu'aucun investisseur canadien, à la recherche d'entreprises lucratives, ne l'ait découverte il y a longtemps?

Devons-nous croire que le gouvernement de l'Ontario a un meilleur instinct que celui des milieux d'affaires?

Cet investissement de \$650 millions, de la part

du gouvernement, ne garantira pas un seul emploi additionnel à l'Ontario, ni une goutte additionnelle de pétrole. Et le gouvernement de l'Ontario ne fera pas plus de faveur à l'automobiliste qui achètera à ses réservoirs que le gouvernement fédéral n'en fait pour les réservoirs qui lui appartiennent.

Si le gouvernement de l'Ontario a tellement d'argent à dépenser, qu'il investisse donc dans les choses qui comptent vraiment, dans les fonctions pour lesquelles le gouvernement a une responsabilité. Le reste devrait être laissé dans la poche des contribuables.

The St. Catharines Standard

Fernand Grenier a effectué des coupures

Le directeur du Centre d'Accueil de Lambton, M. Fernand Grenier, écrit dans le journal "La Tribune" du 16 octobre 1981 qu'il ne peut pas couper de postes parce que les centres d'accueil sont déjà dans le secteur pauvre du réseau et que s'il fermait des postes il serait obligé de fermer des lits à la population.

Moi, je ne sais pas pourquoi il veut cacher à la population qu'il a déjà fermé mon poste d'entretien ménager-travaux lourds nuit 2 5 le 22 septembre 1981. Depuis ce temps, 2 jours par semaine, la nuit, il n'y a qu'une seule préposée aux bénéficiaires dans l'établissement pour 40 personnes âgées. Pour sa période de repos, elle est obli-

gée d'attendre à 6 heures du matin à l'arrivée d'un autre employé. Quant un pensionnaire tombe comme cela est arrivé la semaine dernière, l'employée a été obligée de réveiller des personnes âgées pour l'aider.

Quant à moi, j'ai "bumpé" un poste de préposé aux bénéficiaires et on me l'a refusé me donnant pour raison que je n'étais pas sociable, que je n'avais pas assez de sens humain, de délicatesse et de diplomatie. Je me demande qui de moi ou de la direction en manque le plus. J'ai fait un grief à ce sujet et j'attends les résultats.

Pour remplacer mes deux soirs par semaine, le

directeur a ouvert un nouveau poste au Foyer de Lac Mégantic qui est à 25 milles du Foyer où je travaillais (foyer dont il est aussi le directeur). C'est à n'y rien comprendre... Alors qu'il y a dans tous les établissements des compressions budgétaires lui, il ouvre un poste. Et pas n'importe quel poste: 5 soirs par semaine, 3 heures par soir (à 25 milles de chez nous, c'est payant).

Il fait tout cela parce qu'il voulait nous enlever des droits acquis par la convention collective. Je me suis opposé et il espère que cela donnera une leçon aux autres en faisant régner un climat de peur.

Luc Bélanger,
Foyer de Lambton
Rang St-François, Lambton

DOCUMENT

Les scientifiques et l'usage du français

Par David Lord

MONTREAL (PC) — En dépit de ceux qui disent que la politique linguistique du Québec est la première ligne de défense de la langue française dans le monde, les chercheurs francophones du Québec, au cours des deux dernières années, ont publié 55 pour cent de leurs communications scientifiques en anglais.

Ces statistiques, de même que des témoignages personnelles et des commentaires sur les mesures à prendre pour enrayer l'invasion de l'anglais dans la communauté scientifique francophone formaient une sorte de nuage gris au-dessus d'un colloque linguistique tenu la semaine dernière.

Au cours des dernières années, la production de communications de recherches en français est passée d'environ 25 pour cent du total mondial à environ six pour cent, dit un document préparé par le Conseil de la langue française, un organisme du gouvernement du Québec qui cherche à promouvoir

l'usage du français dans la province.

L'anglais, propulsé par l'explosion scientifique et technique aux

bres de la communauté scientifique de langue française a démontré une "indifférence générale" à la domination de l'anglais.



Pour le ministre Camille Laurin, le scientifique ne doit pas oublier que l'humanité est basée sur la langue et la culture.

Etats-Unis, est devenu la langue universelle de la science, limitant la contribution des scientifiques non-anglophones, dit ce document. Et ce qui est plus grave, c'est qu'un sondage auprès des mem-

LA TETE DU POISSON

Le ministre de la Recherche et de la Technologie de France, M. Jean-Pierre Clévenement, a déclaré

ré devant un auditoire composé de linguistes, de scientifiques et de politiciens, à Montréal, que la recherche scientifique est ce qui caractérise la bonne ou la mauvaise santé de la société toute entière, et il a rappelé le vieil adage qui dit que "la tête du poisson" — en l'occurrence la communauté scientifique — "est ce qui pourrait d'abord".

M. Alfred Kastler, prix Nobel et physicien français, a déclaré aux délégués du Canada, de la France, de la Belgique et d'un certain nombre de pays du Tiers Monde que depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, l'anglais est devenu la langue dominante des scientifiques du monde entier.

Les Italiens, les Allemands, les Russes et un grand nombre de savants d'expression française ont contribué à cette croissance en publiant et en communiquant principalement en anglais, a-t-il dit.

Mais il n'y eut pas de consensus, au symposium, sur certains faits essentiels, comme de déter-

miner si la prépondérance de l'anglais est un problème qui devrait ou pourrait être résolu.

M. Chèvènement a soutenu pour sa part que l'usage du français, et d'autres langues comme l'allemand, le portugais, le russe et l'arabe, est nécessaire pour sauvegarder "la pluralité de l'humanité". Mais il a ajouté que la France, en particulier, a une obligation morale à maintenir l'usage du français, étant donné qu'elle a imposé cette langue à ses colonies du Tiers Monde.

CREER UN ESPACE

M. Chèvènement a dit que la France avait appliqué des "programmes volontaires" pour encourager les scientifiques à utiliser le français internationalement, et annoncé que la France et le Québec consacraient une somme d'argent indéterminée pour promouvoir les publications françaises et pour d'autres mesures destinées à créer un "espace linguistique".

Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin, architecte de la loi qui fait du français la langue officielle du Québec, a déclaré au cours de la conférence que si le scientifique travaille pour l'humanité, il ne doit pas oublier que l'humanité n'est pas une idée abstraite, mais une chose basée sur la langue et la culture.

Mais d'autres participants, comme M. Ghislain Devroede-Bertrand, d'origine belge et membre de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, ont rejeté la possibilité d'imposer des mesures coercitives pour promouvoir l'usage du français. La science, a-t-il dit, devrait être jugée sur son contenu et non sur la langue dans laquelle elle travaille. Il a ajouté que dans son domaine, "une découverte d'ordre médical n'est pas une petite chose qu'on garde jalousement" en la publiant pour un nombre limité de personnes. "Pouvons-nous vraiment croire que nous pouvons forcer le monde entier à nous lire en français?"

OPINION DES LECTEURS

On berne la population

M. René Lévesque
Premier Ministre

En parcourant les journaux, nous avons appris que vous vous apprêtez à cautionner, par votre participation, la Semaine nationale du sport pour tous, organisée par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec.

Nous désirons porter à votre attention, quelques éléments qui ont sans doute échappé à votre attention.

La volonté ministérielle qui a présidé à la création de cet organisme était supposément de mettre de l'ordre sur l'échiquier du loisir. Le gouvernement souhaitait corriger l'incohérence dans les dédoublements des mandats des organismes de loisir et alléger ainsi le fardeau économique qui en découlait.

Le rôle essentiel du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec consistait à regrouper, sur une base volontaire, les organismes de loisir, permettant ainsi aux organismes de sport de se concerter dans le secteur relevant de leur champ de compétence.

Les organismes de sport préfèrent ne pas adhérer au Regroupement, compte tenu des nombreuses imprécisions et du grenouillage auquel se prêtait un certain nombre de personnes lors de la création de cet organisme. Ils préférèrent se donner un mécanisme de concertation plus valable à leurs yeux et plus respectueux de la tradition québécoise.

Nous croyons qu'actuellement, le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, devant l'impossibilité de remplir son mandat pour le secteur sport, parce que ne répondant pas à la volonté de la base, se substitue aux organismes existants en réalisant un programme pour lequel il n'a aucun mandat.

Cette semaine du sport pour tous nous semble dédoubler un programme gouvernemental qui se réalisera en mai 1982, avec la collaboration de certains organismes, soit une se-

maine de l'activité physique.

De plus, le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, organisateur de cette semaine de novembre, berne systématiquement la population par une campagne publicitaire erronée, en laissant croire qu'il ne se fait rien concernant la promotion du sport de masse ou de l'activité physique populaire alors que bon nombre d'organismes en font le fondement même de leurs actions.

Vouloir réaliser une semaine de cette envergure en ignorant que les fédérations sportives, les Jeux du Québec et plus particulièrement les institutions scolaires, collégiales ou universitaires ont déjà, à leur programmation, un temps réservé annuellement à une telle promotion pour leurs clients propres. En ne consultant aucun organisme de sport sur la thématique et sur la période de réalisation, en affirmant, sans réserve, que tout ce qui se réalise actuellement est fait selon des critères d'élimination de la majorité et qu'il est grand temps que les responsables du sport et de l'activité physique se préoccupent de sport pour tous, cela constitue une manoeuvre fort bien orchestrée pour cristalliser des positions déjà délicates entre les organismes de sport et l'organisme qui a mandat d'éviter les incohérences.

Monsieur le Premier Ministre, nous questionnons sérieusement l'implication des députés de l'Assemblée nationale dans cette activité et la caution que vous vous apprêtez à donner à une organisation qui fait abstention de tous les organismes de sport et d'activité physique du Québec.

Robert Lévesque
Président, Fédération des Sports scolaires du Québec
Pour: Société des Jeux du Québec
Société des Sports du Québec
Fédération des Associations sportives collégiales du Québec
Association sportive universitaire du Québec
Fédération du sport scolaire du Québec

30 octobre 1981

Qu'il ajuste son tir!

M. Laurin mijote peut-être de s'attaquer à la professionnalité des écoles et à l'institution privée.

M. Camille Laurin, vous devez d'abord mettre de l'ordre dans les dépenses publiques et dans votre ministère de l'Éducation.

Renseignez-vous bien sur le contenu scandaleux des conventions collectives en éducation, salaires et bénéfices marginaux qui sont payés finalement par les contribuables québécois dont la très grande ma-

ajorité n'a pas la moitié de ces avantages! Dire que le syndicat des enseignants est celui qui dénonce le capitalisme, qui prône la lutte des classes, qui ose identifier ses membres à des "travailleurs". Idéologie à la Marx pour gens avant le temps de se sucer les pouces.

N'est-ce pas que les autos-motos-bateaux-golfs-voyages aident à "classer" les pauvres membres du secteur public parmi les "exploités".

Zorro



Prix Eaton
129⁹⁹ ch.

Chaud et confortable au plus haut point, ce manteau en popeline de polyester et viscose est douillettement doublé de peluche acrylique "Borg". Sa coupe en vogue, son col mandarin et ses poignets retournés en font un article-vedette cette saison. Bien emmitoufflée, vous n'aurez plus à craindre le vent ni la rafale. En diverses nuances: naturel, pain grillé, cacao ou sable. Tailles 6 à 14.

L'ampleur fait rage et sied à ravir au temps froid. Ce manteau en popeline de polyester et coton ne néglige en rien les détails qui vous feront apprécier l'hiver davantage: dense doublure de peluche acrylique "Borg" et capuchon amovible. Naturel, pain grillé, cacao, sable. Tailles 6 à 14.

Achats en personne seulement.
Eaton au Carrefour de l'Estrie.
Rayon 344.
Achats en personne seulement.



Manteaux à prix spéciaux et à rabais

Profitez de cette offre sur de chauds manteaux pour hommes juste avant que les grands froids nous arrivent.
5.6. Pardessus à épaisse doublure quadrillée matelassée. Tailles 36 à 46 pour la plupart des statures. 5. En drap ou tweed de laine et acrylique. Brun, gris, beige, marine. 6. En velours côtelé de coton brun ou beige.
Prix Eaton

44⁹⁹ ch.

7.15.01 de rabais! Canadienne classique en molleton de laine et nylon gris, chameau ou en velours côtelé chameau ou brun. Modèle à glissière et

8 boutons-barillets devant, 2 grandes poches. Le modèle en velours côtelé est doublé de peluche. Tailles 36 à 46.
Prix courant Eaton 85.00

69⁹⁹ ch.

8. Paletot trois-quarts toutes occasions en melton de laine doublé de peluche de même que le col. Beige ou gris. Tailles 38 à 48.

Prix Eaton
69⁹⁹ ch.

Eaton, Carrefour de l'Estrie.
Rayon 729.

EATON

La finance et l'économie

Troisième campagne de souscription de SODEQ-Estrie

SHERBROOKE (LD) — Au moment où elle fête ses deux ans d'existence, la SODEQ-Estrie Inc. (Société de développement de l'entreprise québécoise) lance une troisième campagne de souscription de capital avec l'objectif de vendre un million d'actions

ordinaires à 1.10 \$ l'unité.

En conférence de presse hier soir, le président de la SODEQ-Estrie, M. Alain Cousineau, a expliqué que cette compagnie privée à but lucratif vise ainsi à élargir la base de ses revenus de placements et à disposer d'un capital supplémentaire pour d'autres investissements.

Cette SODEQ est d'ailleurs celle du Québec qui a investi la plus forte proportion de ses fonds en capital de risque dans des sociétés manufacturières, soit 63 pour cent.

Des le début, on avait prévu qu'il faudrait un "seuil" d'environ 3 millions \$ pour manoeuvrer avec une certaine aisance, a noté M. Cousineau. La Commission des valeurs mobilières du Québec

a évidemment donné son autorisation à cette émission d'actions.

Assemblée

Hier soir, la SODEQ procédait également à l'assemblée annuelle de ses actionnaires, et on a choisi ce moment pour lancer officiellement la campagne de souscription de capital.

On sait que les SODEQs ont été créées avec un triple objectif, soit favoriser l'épargne qui doit être injectée dans des PME manufacturières du Québec, fournir du capital de risque à ces entreprises et apporter de l'aide en matière de gestion.

L'un des gros arguments dont on s'est servi jusqu'à maintenant auprès des acheteurs

potentiels porte sur l'avantage fiscal de ce type de placement, et cela demeure toujours le cas. Chaque souscription de capital-actions est presque entièrement déductible d'impôt, souligne-t-on. En vertu des lois fédérale et provinciale sur les impôts, le

contribuable peut récupérer presque à 100 pour cent son investissement, et cela, dès les deux premières années de l'acquisition.

Rapport financier

Les actionnaires ont pu prendre connaissance hier du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 août 1981. Cela donne un déficit accumulé à la fin de l'exercice de 40.116 \$, par

rapport à un revenu de 19.110 \$ pour le premier exercice (qui a duré huit mois).

Le président de la SODEQ a indiqué que le déficit de seconde année n'est nullement surprenant, et que d'ailleurs on l'avait prévu dans les hypothèses de pré-démarage faites en mai '79. Avec un capital plus important, la "profitabilité" devrait s'en aller croissante dans les prochaines années.

A son bilan, la SODEQ indique qu'elle a géré des fonds de 1.6 millions \$ (certaines sommes pour lesquelles il y a eu des engagements des la première année sont versées par tranches jusqu'en '85).

Perte sur placement

Dans le dernier exercice, la SODEQ a fait une perte sur placement de 161.175 \$ avec l'échec

de la Société Générale Tortue Ltée. Ce cas explique la perte à l'exercice, sinon, on aurait sûrement déclaré des dividendes.

Au terme de son dernier exercice financier, la SODEQ-Estrie avait réalisé dix investissements dans neuf entreprises pour un montant total de 1.016.584 \$. Ces investissements ont assuré environ 290 emplois directs pour une masse salariale de 4.300.000 \$

et un volume d'activités économiques de l'ordre de 37 millions \$, a noté M. Reynald Pépin, directeur général.

Les nouvelles actions sont offertes en bloc de 500 actions minimum. L'offre est échelonnée jusqu'au 27 octobre '82, mais le gros de la campagne devrait battre son plein avec la fin de l'année '81 en tenant compte de l'opportunité d'abri fiscale pour cette année.



Alain Cousineau



Reynald Pépin

Une émission de deux millions d'actions

DRUMMONDVILLE — SODEQ-Centre du Québec, dont le siège social est à Trois-Rivières, vient d'émettre deux millions de nouvelles actions à 1.158 \$ l'ac-

tion. L'an dernier, lors de son lancement, cette société avait recueilli 2.988.481 \$ grâce à la vente de 1,5 million d'actions à 18 \$ l'action

et à la souscription d'une somme de 1,4 million \$.

Depuis son lancement, elle a reçu 45 demandes de financement de la part d'entreprises

qui avaient besoin d'une somme de 2,68 millions. 15 de ces demandes ont été approuvées ou sont à l'étude. Une somme de 11 million \$ a été investie.

Vendu 78,000\$ en juin, un cottage coûte maintenant 83,000\$ à Sherbrooke...

SHERBROOKE (GF) — Si la valeur des maisons de type bungalow n'a pas changé à Sherbrooke depuis le mois de juin, celle des maisons individuelles à deux étages de type cottage a fait un bond sensible en avant au cours des derniers quatre mois. Par ailleurs, la taxe municipale dans cette ville demeure l'une des plus élevées au Québec, n'étant dépassée que dans des villes telles que Dollard des Ormeaux, Duvernay ou Charlesbourg.

C'est du moins ce qui ressort de la dernière étude sur le prix des maisons au Canada que publie, trois fois l'an, la société de fiduciaire Trust Royal dans le but de fournir des données comparatives sur le marché de l'habitation au Canada.

Ainsi, se basant sur une maison de type bungalow, partiellement en briques, avec bois, aluminium ou stuc, dont la

construction date de cinq à huit ans et dont la superficie est de 1.200 pieds carrés, l'étude signale que le prix est de 49.500\$, à Sherbrooke classée au 11e rang parmi les 31 villes recensées, depuis juin 1981, alors que les taxes sont de 1.460\$.

Pour le reste du Québec, la même maison a une valeur qui fluctue entre 36.500\$ à Shawinigan-Sud et 80.000\$ à St-Lambert. Dans l'ensemble des villes, la valeur de cette maison est la même ou est en baisse par rapport à juin 1981. Dans de rares endroits comme à Aylmer ou Chomedey, une hausse de valeur a été enregistrée.

Au chapitre de la taxe municipale, il ressort que les taxes à Sherbrooke sont les plus élevées au Québec si l'on fait exception de la ville de Charlesbourg, en banlieue de Québec. Les taxes oscillent entre

750\$ pour Rimouski et 1.565\$ à Charlesbourg.

Cette même maison, ailleurs au Canada, commande des prix qui vont de 47.000\$ à Pembroke, en Ontario, à 305.000\$ à Kerrisdale, à Vancouver, aussi étonnant que cela puisse paraître. Bien sûr, les taxes varient beaucoup mais ne semblent pas dépasser 2.500\$.

Le cottage

Pour sa part, la maison de style cottage dont le rez-de-chaussée est en brique et l'étage supérieur, en bois, en aluminium ou en stuc, dont la construction remonte entre cinq et huit ans et dont la superficie est de 2.000 pieds carrés, a vu son prix, passer de 78.000\$ en juin 1981 à 83.000\$ en octobre à Sherbrooke qui est au 15e rang des 31 villes recensées. Pendant ce temps, les taxes ont grimpé à 2.380\$.

Ailleurs au Québec, la

même maison voit sa valeur marchande se promener entre 55.000\$ à Shawinigan-Sud et rien de moins que 220.000\$ à Ville Mont-Royal.

Dans la plupart des villes, le prix de cette maison a augmenté ou est demeuré le même. En de rares endroits, il a subi une légère baisse comme à St-Bruno où il est passé de 90.300\$ en juin à 85.000\$ en octobre.

Encore une fois, la ville de Sherbrooke affiche la plus élevée, à 2.380\$ puisque seules les villes de Dollard des Ormeaux, avec 2.700\$, et Duvernay, avec 2.500\$, la devancent.

Dans les autres provinces, cette maison de style cottage commande des prix qui se promènent entre 67.500\$, à Pembroke, Ontario, et 300.000\$, dans le quartier Mont-Royal, à Calgary.

Loyers plus dispendieux l'an prochain

TORONTO (PC) — La montée des loyers et des prix des immeubles commerciaux va caractériser le marché immobilier l'an prochain, selon un sondage publié lundi par la société immobilière A.E. Lepage.

Bien que les taux d'intérêt élevés ont touché la vente des maisons, explique la société, une hausse marquée des prix est improbable parce que le coût des solutions de rechange — les maisons neuves — continue de croître à cause des coûts de financement et de construction.

Comme pour le secteur commercial, une pénurie de locaux pour bureaux dans la plupart des villes canadiennes et la forte demande qui persiste entraîneront une hausse des loyers dans le centre-ville, reflétant leur disponibilité limitée.

D'autre part, les chiffres publiés lundi par Canadian Real Estate Association révèlent qu'en dépit des taux d'intérêt élevés et du grand nombre d'immeubles mis sur le marché, les prix des maisons vont continuer de monter au cours du troisième trimestre.

Les ventes de maisons ont diminué de 33 pour cent environ par rapport au trimestre précédent, mais le prix moyen d'une maison à la vente a augmenté de trois pour cent, à 877.856\$.

Selon le sondage de Lepage, le commerce dans l'immobilier prospérera en 1982 parce que constructeurs, propriétaires et investisseurs vont s'habituer aux taux d'intérêt élevés et à la montée des coûts de construction.

Les taux d'intérêt élevés affaibliront quelque peu le marché, mais ils créeront dans celui-ci un plus grand nombre d'immeubles vacants parce que certains investisseurs dont l'hypothèque doit être renouvelée vendront leur propriété.

Le sondage indique aussi que, même si les marchés immobiliers connaissent de profonds changements, la demande d'immeubles de bonne qualité et bien situés est plus forte que jamais auparavant.

160,000 heures de travail sont assurées

SHERBROOKE (LD) — Profitant de retombées d'une nouvelle commande de la Thaïlande à la société-mère d'Ottawa, l'usine sherbrookoise de C-E Canada (Combustion Engineering Superheater) contribuera à la fabrication de deux autres bouilloires à vapeur.

La nouvelle commande assure quelque 160.000 heures de travail à l'usine sherbrookoise. L'assemblage de ces bouilloires est prévu

pour s'échelonne entre le troisième trimestre de l'an prochain et le quatrième trimestre de 1983, souligne M. Jean-Yves Ratté, directeur de la production.

En début d'année, il a déjà été question de contrats de Combustion Engineering avec la Thaïlande. En fait cette société a l'entière responsabilité de la gestion d'un contrat incluant la conception, la construction, la supervision de l'aménagement et la

mise en route d'une centrale à vapeur de 250 megawatts. La Thaïlande s'est lancée dans un programme ambitieux pour soutenir une part importante de ses besoins en électricité de sa lignite, une variété de charbon, plutôt que du pétrole importé.

Déjà une division de Combustion a obtenu la commande des deux premières chaudières à vapeur. Elle vient de raffiner les deux dernières chaudières.

Pour l'usine sherbrookoise, cela représente un atout intéressant dans son carnet de commandes. Les perspectives pour l'année 1982 sont très bonnes, indique M. Ratté. Malgré la conjoncture économique difficile, cette entreprise est dans une position enviable.

Pour Sherbrooke, on ne parle pas vraiment de création d'emplois, mais de consolidation de ceux déjà existant.

Gisement d'une étendue insoupçonnée

CALGARY (PC) — Mobil Oil Canada a déclaré, mardi, que son puits d'évaluation K-18 avait confirmé un important prolongement en direction nord-ouest du gisement pétrolier Hibernia, au large de Terre-Neuve.

Mobil précise que les neuf zones du puits soumises aux essais termi-

naux ont débité dans chaque cas jusqu'à 738 mètres cubes de pétrole par jour et 189.182 mètres cubes de gaz.

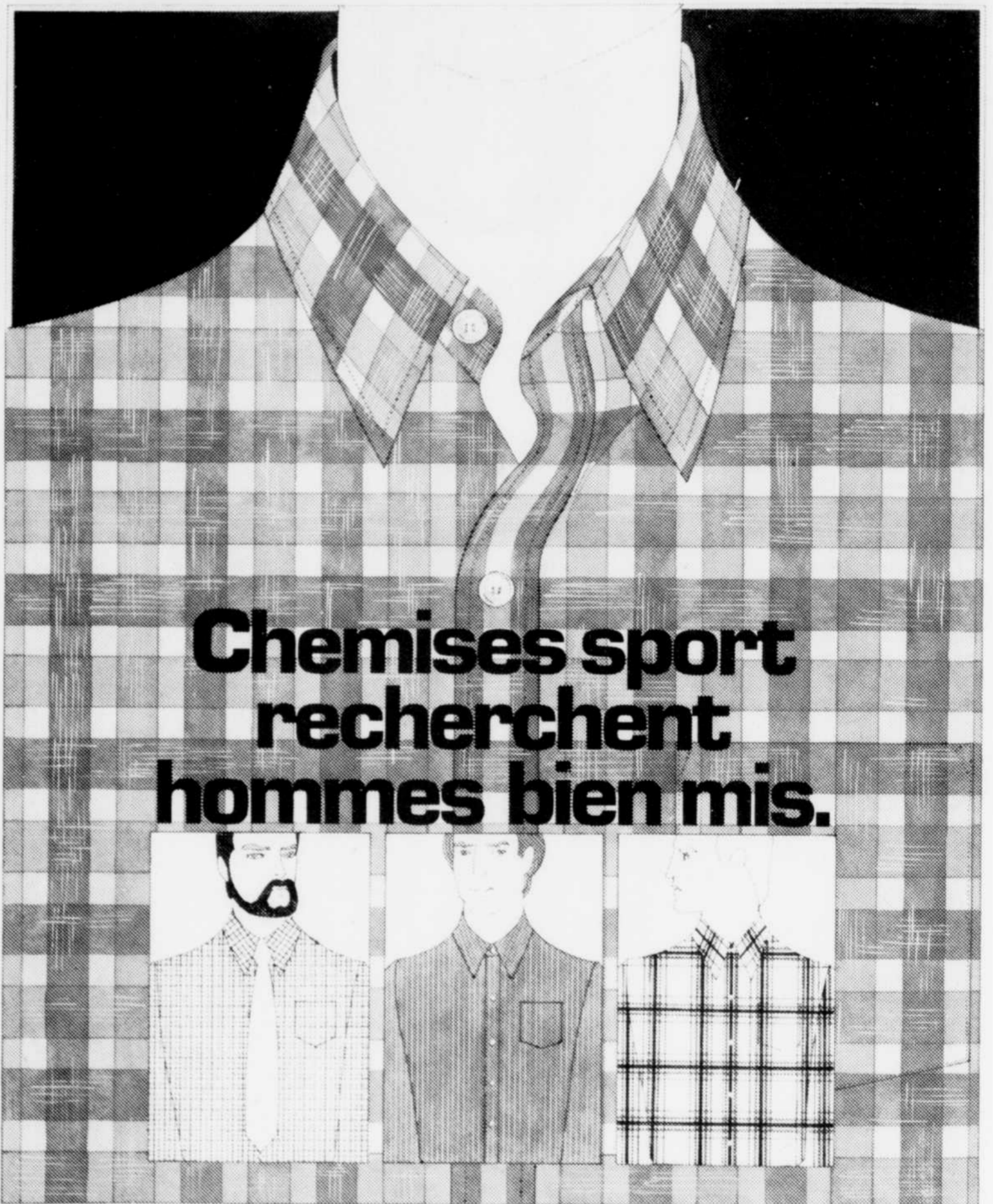
Les essais, effectués dans trois formations géologiques principales, ont également confirmé des zones porteuses repérées précédemment dans le puits de décou-

verte Hibernia P-15 et dans deux autres puits d'évaluation.

Le K-18 est le cinquième puits foré dans le gisement Hibernia, où du pétrole a été découvert en 1979. Il a été foncé à 5.039 mètres de profondeur, à cinq kilomètres au nord-ouest du puits de découverte P-15.

La plateforme positionnée à Hibernia K-18 sera déplacée pour forer un puits d'exploration à un endroit dénommé West Flying Foam L-23, qui se trouve dans une structure géologique distincte d'Hibernia. Ce nouveau puits, à 35 km au nord-ouest du P-15, descendra à 4.876 mètres.

C'est le temps des **êtes** chez Eaton



Chemises sport recherchent hommes bien mis.

But: vous faire mieux paraître pour peu

Prix Eaton
1299
ch.

Vous aurez le coup de foudre lorsque vous rencontrerez cette sélection de chemises sport. Décontractées, elles vous sont offertes dans une vaste gamme de tissus et de teintes. Choix de motifs, de rayures ou de tons unis, manches longues, tailles: petite, moyenne, grande ou forte. Achetez en plusieurs. Vous ne pourrez vous en passer.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke. Rayon 428. Achats en personne seulement.

EATON

TORONTO

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a encore pris de l'avance hier pour la quatrième séance de suite, l'indice composé terminant cette fois avec un gain de 7.95 points à 1932.52.

Onze des 14 secteurs du marché ont progressé, menés par l'immobilier-construction qui fait un bon de 268.17 points, à 6666.34. A l'inverse, le groupe des aérifères dégringole de 122.03 points, à 3190.28, à la suite d'une chute du cours de l'or sur les marchés mondiaux.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

Les 3 jours SUPER SOLDE CONSULTEZ LE JOURNAL DE DEMAIN arlington sports

Veillez noter les nouveaux bas prix de ces articles de notre cahier "Répertoire-cadeaux Eaton 1981".

NOMINATION DOMTAR



Georges Kobrynsky

La société Domtar Inc. annonce la nomination de M. Georges Kobrynsky à titre de directeur général de la division du bois de sciage, Produits forestiers Domtar, il relève de M. A.S. Fleming, vice-président.

"Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter." Santayana, Vie de raison

EATON

Une importante compagnie de distribution est à la recherche de sous-distributeurs ou de vendeurs avec expérience et déjà établis dans le domaine de l'esthétique. Notre champs d'opération s'étend du Québec aux Provinces Maritimes. La somme de nos produits est une technologie très avancée: APPAREILS D'ESTHÉTIQUE AU DESIGN EUROPÉEN ULTRA-MODERNE SUPERBES APPAREILS DE BRONZAGE BAINS THERMO-MASEUR Si vous êtes dynamique et que le produit vous intéresse veuillez prendre rendez-vous avec: M. JEAN BINETTE (514) 524-3751



Duclos dissident

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Montmorency-Orléans aux Communes, M. Louis Duclos, a annoncé hier qu'il votera contre l'entente constitutionnelle, telle que conclue la semaine dernière entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Duclos a déclaré: "Aucun gouvernement du Québec véritablement soucieux des intérêts de la majorité de ses citoyens n'aurait pu endosser l'accord survenu la semaine dernière entre le gouvernement fédéral et les neuf autres provinces canadiennes".

M. Duclos a ainsi dit "réitérer son intention de voter contre toute résolution qui contiendrait une formule d'amendement n'accordant pas un véritable droit de veto au Québec et qui lui imposerait des obligations, sans son consentement, en matière de droits linguistiques".

Il a dit s'élever contre "les manœuvres d'un goût discutabile qui ont conduit à l'isolement du Québec au terme de la dernière conférence constitutionnelle", déplorant entre autre que "le premier

ministre Trudeau ait retiré sa proposition de référendum national qu'avait acceptée le Québec des que se fut manifestée l'opposition des provinces de l'Ouest, mais qu'il ait ignoré le lendemain l'opposition tout aussi farouche du Québec au compromis élaboré à son insu au cours de la nuit précédente".

Egalité des services bilingues dans des bureaux fédéraux en avril 1982

OTTAWA (PC) — Dès avril 1982, tous les ministères fédéraux ayant des bureaux dans certaines régions du pays devront être en mesure d'offrir aux francophones des services d'égale qualité à ceux dispensés à leur concitoyens anglophones.

C'est ce qu'a fait savoir hier le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, qui a aussi annoncé que les cadres qui seront nommés dans ces "régions bilingues" devront à compter de 1983 faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue seconde.

Les régions visées par la nouvelle décision sont: le Nouveau-Brunswick,

Trudeau menace de revenir à son projet de charte original

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a évoqué, hier, la possibilité de revenir à son projet original de charte des droits, s'il a l'appui du Nouveau parti démocratique et de quelques provinces. Visiblement excédé par les ques-

tions du chef du NPD Ed Broadbent, qui lui demandait d'écrire aux premiers ministres des provinces pour les inviter à inclure les droits des autochtones dans la charte des droits, M. Trudeau a répliqué:

"Le choix était, comme il l'est maintenant, d'oublier l'accord de jeudi dernier et de procéder unilatéralement. Si j'ai l'entier appui du parti (de M. Broadbent) et de la Saskatchewan et de quelques autres provinces, nous reviendrons à cela. Nous déchirerons l'accord de jeudi dernier et nous procéderons, si cela est possible", a lancé M. Trudeau.

Mais M. Trudeau a également rappelé qu'il serait périlleux de rouvrir l'accord signé la semaine dernière entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones et que ce serait "le meilleur moyen de tuer cet accord".

Le ministre de la Justice Jean Chrétien, à sa sortie des Communes, n'a pas voulu commenter les remarques

sarcastiques du premier ministre, mais a indiqué que le gouvernement pourrait ressusciter son projet original de charte des droits, si tous les députés de tous les partis se montraient mécontents des modifications apportées à la charte et demandaient au gouvernement de procéder avec le projet original.

"Mais je ne crois pas que c'est ce que Joe Clark va faire", a soutenu M. Chrétien.

M. Broadbent, lors de la période des questions, a également demandé au premier ministre d'écrire une lettre — qui serait signée par les chefs de tous les partis fédéraux — aux premiers ministres des provinces, les invitant à inclure les droits des autochtones dans la charte.

M. Trudeau a répliqué que cela équivaldrait à rouvrir l'accord, non seulement sur les droits des autochtones, mais aussi sur tous les autres points, ce qui serait le meilleur moyen de compromettre l'accord.

Sondage: 52 p.c. des Québécois pour la reprise des négociations

MONTREAL (PC) — Devant les événements des derniers jours et en dépit de l'entente conclue entre les neuf provinces anglophones et le gouvernement fédéral, si les Québécois pouvaient décider eux-mêmes de l'attitude des gouvernements, une bonne majorité d'entre eux opteraient avant tout pour la reprise des négociations.

C'est ce qui se dégage d'un sondage effectué en fin de semaine dernière pour le compte de l'émission "L'Objectif", de Radio-Québec, auprès de 625 Québécois — "un échantillon représentatif de la population" — dont 353 ont répondu.

Ainsi, 52 pour cent des personnes interrogées au cours du week-end dernier (du 6 novembre au soir au 8 novembre) choisissent de "chercher à négocier à nouveau avec Ottawa", ce qui devance de loin les autres choix offerts aux répondants: signer l'accord (18 p.c.), tenir un référendum (10 p.c.), déclarer l'indépendance (9 p.c.), ni l'une ou l'autre des ces solutions (6 p.c.).

Constitution

L'harmonie ne parle qu'anglais

(Jacques Baril)

ARTHABASKA (DG)

Le résultat de la plus importante conférence fédérale provinciale démontre que "tout le monde s'est servi et a tiré vers lui l'assiette au berre. Tout ceci sans tenir compte des priorités de 25 pour cent de la population, qui forme le Canada français" de soutenir le député du comté d'Arthabaska M. Jacques Baril.

Selon M. Baril le front commun qui était si solide au début a osé avec une bonne dose de politiciannerie, exclure le Québec, de la dernière rencontre où les jeux se sont faits.

"Et le premier ministre fédéral se gargarise avec l'harmonie canadienne. Ou est-elle cette harmonie et qui est-elle?", d'interroger le député d'Arthabaska.

Nous sommes obligés d'en conclure que cette harmonie ne parle qu'anglais et ne répond qu'aux besoins des anglophones".

Centre du Québec

La SNQ réclame un projet de constitution québécoise

DRUMMONDVILLE

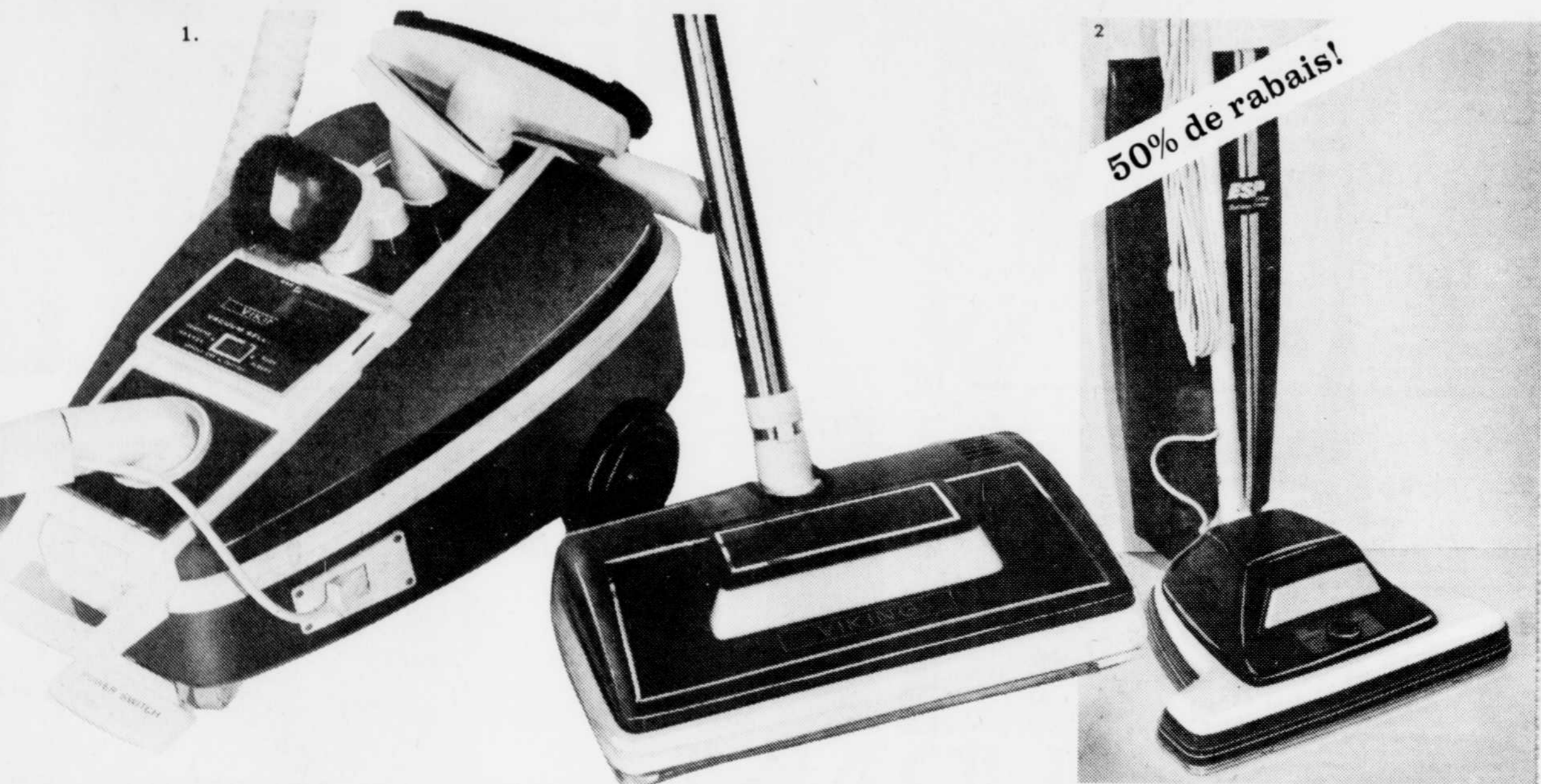
La Société Nationale des Québécois du Centre du Québec (SNQCQ) vient de demander au premier ministre René Lévesque, au lendemain de l'échec de la conférence constitutionnelle d'Ottawa, de convoquer le comité de la constitution en vue de former une assemblée constituante au Québec et d'élaborer un projet de constitution québécoise.

Pour la SNQCQ, l'échec de la dernière chance d'entente constitutionnelle consacre l'isolement du Québec et rejette l'esprit d'un pacte conclu entre deux peuples fondateurs en 1867.

"Il s'agit de la rupture unilatérale d'un pacte consommé", dit M. Georges Dumaine, directeur général de la SNQCQ.

Réagissant très vivement à l'échec de la semaine dernière, la SNQCQ croit "que le temps est venu de faire preuve de réalisme politique et de mettre fin à un enchevêtrement constitutionnel qui paralyse le Québec".

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Louez à votre tour: tapis, distributeurs, Honda, Homelite, Bosch, Lawn Boy Ariens.



Rabais et bas prix Viking Eaton!
4 jours seulement

50.00 de rabais!
Aspirateur
Prix courant Eaton 399.95
349⁹⁵ ch.

1. Modèle V-4845. Brosse à moteur qui balaie votre tapis en profondeur. Lampe avant, indicateur de sac plein, porte-accessoires et accessoires compris.

117.40 de rabais!
Aspirateur vertical
Prix courant Eaton 234.95
117⁴⁵ ch.

2. Modèle V-4041. Grand pouvoir de succion. Moteur à deux vitesses. Brosse battue de 16 po. Lampe avant.

Humidificateur
Prix Eaton
159⁹⁵ ch.

3. Modèle EH-550. Capacité de 7 gallons. Vitesses du ventilateur réglables. Indicateur de niveau d'eau et coupe-circuit automatique. Humidistat réglable. Meuble aspect noyer avec roulettes pratiques.

15.00 de rabais!
Humidificateur
Prix courant Eaton 139.95
124⁹⁵ ch.

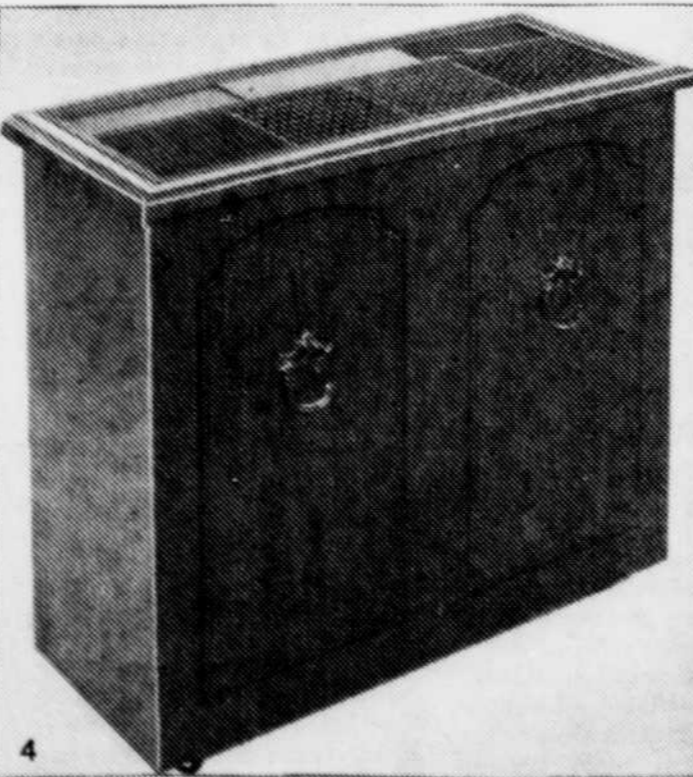
4. Modèle EH-350. Capacité 7 gallons. 3 vitesses ventilateur. Indicateur de niveau d'eau et coupe-circuit automatique. Humidistat réglable. Meuble aspect noyer avec roulettes pratiques.

Non représenté:

30.00 de rabais!
Ventilateur à hélice Decorafan
Prix courant Eaton 249.95
219⁹⁵ ch.

Modèle 448L-2-4. Fait circuler l'air chaud afin de régulariser la température. Réglage de vitesses. Eclairage incorporé. Boîtier brun et hélices finies érable.

Aussi sans système d'éclairage, modèle 448N-2-4.
Prix courant Eaton 219.95
189⁹⁵ ch.



Eaton au Carrefour de l'Estrée. Rayon 255 et 356.
Venez ou téléphonez 563-9555.

EATON